

BULLETIN D'INFORMATION

CONFÉRENCE FERROVIAIRE DE TEAMSTERS CANADA



002-16

130 rue Albert, Suite 1710, Ottawa, Ontario, K1P 5G4 - www.teamstersrail.ca



FATIGUÉ DE DEVOIR ATTENDRE

SITE POUR RAPPORTER LES CAS DE FATIGUE POUR LE PERSONNEL D'EXPLOITATION DE LA CFTC - WWW.RAILFATIGUE.CA

La fatigue est un danger important dans l'industrie ferroviaire. Tous les jours des employés de trains canadiens sont mis dans des situations où ils sont obligés de se présenter au travail fatigué. Les employés ferroviaires font tout leur possible pour être reposés, mais les chemins de fer leur rendent cette tâche difficile. Ceci est une tendance dangereuse qui doit changer.

Nous avons besoin de votre aide!

Les employés ferroviaires ont combattu la fatigue dans l'industrie ferroviaire depuis des décennies, mais le problème persiste. Pour continuer ce combat nous avons besoin de votre aide. Nous vous demandons de documenter le problème.

Comment peux-tu aider?

Avez-vous été obligé d'aller au travail fatigué dû à des informations trompeuses fournies par les compagnies ferroviaires? Avez-vous été intimidé à entrer au travail fatigué? S'il vous plaît laissez-le nous savoir.

Nous avons créé un site Web de sorte que vous pouvez facilement signaler ces situations et nous fournir les données pour continuer le combat.

www.railfatigue.ca

UN TRAIN À MOUVEMENT LENT

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT MONTRE DES SIGNES POSITIFS QUE LA VOLONTÉ POLITIQUE POURRAIT GAGNER DU TERRAIN POUR TRAITER LA FATIGUE DANS L'INDUSTRIE FERROVIAIRE.

Pourquoi, après de nombreuses études, les progrès de la science de la fatigue et des règlements dans les autres modes de transport, est-ce que la fatigue de l'opérateur reste un problème sur le chemin de fer?

30 ans après que la Commission Foisy a mis en évidence que la fatigue de l'opérateur était la cause dans l'un des plus meurtriers accidents ferroviaires du pays et 20 ans après avoir ignoré presque complètement l'étude de la fatigue CANALERT dans l'industrie ferroviaire celle-ci continue d'être une préoccupation majeure.

La réticence de l'industrie à mettre la sécurité avant le profit et le manque de volonté politique sont deux des principales raisons. Lors de la dernière réunion du Conseil consultatif sur la sécurité ferroviaire, Transports Canada a dissout le groupe de travail sur la fatigue et a annoncé qu'il allait aborder la question en interne. Cela était en mars 2015, aucune mesure n'a été prise et la prochaine réunion du CCSF a été repoussée à l'automne de 2016.

L'environnement politique a changé et quelques conversations positives ont eu lieu. Nous allons continuer de faire pression sur le gouvernement pour forcer la bureaucratie qui réglemente la sécurité ferroviaire à abandonner sa direction de permettre à l'industrie de s'autorégulariser, et de faire des changements significatifs pour la protection des travailleurs et de la population canadienne.

DEMANDER LES QUESTIONS

LINDA DUNCAN MP - EDMONTON STRATHCONA EST UNE CHAMPIONNE AUX COMMUNES POUR PLAIDOYER POUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE



Linda Duncan MP - Edmonton Strathcona s'adresse à la Chambre des communes sur l'anniversaire de la catastrophe ferroviaire de Hinton

Le Président, 2016 marque le 30e anniversaire de la catastrophe ferroviaire de Hinton en Alberta, où 26 personnes sont mortes et 95 autres personnes ont été blessées.

La fatigue de l'ingénieur a été identifiée comme une des causes de cette tragédie. Trente ans plus tard, la fatigue des travailleurs est toujours un

facteur important des déraillements, y compris au Lac-Mégantic.

Le Ministre des Transports est chargé d'améliorer la sécurité ferroviaire, mais les communautés le long des lignes de chemin de fer sont laissées en attente d'une action gouvernementale. Combien de catastrophes de plus y aura-t-il avant que le Ministre agisse enfin sur la fatigue de l'ingénieur? "

Mme Duncan siège également en tant que vice-président du Comité permanent des transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et pose les questions difficiles pour assurer un système ferroviaire plus sûr pour tous les Canadiens.

UNE MISE À JOUR SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

LE 16 JUIN 2016, LE COMITÉ PERMANENT DES TRANSPORTS, DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS A PRÉSENTÉ SON RAPPORT INTITULÉ **RAPPORT 6 - UNE MISE À JOUR SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE À LA CHAMBRE DES COMMUNES**

Les comités examinent, en petits groupes, certaines questions sélectionnées de façon plus approfondie qu'à la Chambre des communes. Ils rapportent leur conclusions indiquant leur révisions et recommandations à la Chambre. Les comités sont composés de membres siégeant à la Chambre des communes représentant tous les partis élus.

Le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités étudie principalement les mesures législatives, politiques, programmes et autres questions d'importance nationale liées au transport, à l'infrastructure et aux villes et communautés canadiennes, ainsi que les opérations de Transports Canada et d'Infrastructure Canada.

Le Comité a tenu une série de réunions commençant en mars dernier. Ils ont entendu 40 témoins et ont reçu de nombreux rapports présentés par les intervenants en matière de sécurité ferroviaire. Le directeur législatif national de la CFTC Don Ashley et le lobbyiste de Teamsters Canada Phil Benson ont comparu devant le comité et ont tous les deux fourni des rapports sur plusieurs des sujets abordés, y compris les enregistreurs vidéo et enregistreurs de conversation à bord des locomotives, la fatigue du personnel d'exploitation ferroviaire et dispositifs de contrôle à distance pour Locomotives.

Le Comité a finalisé son rapport et l'a présenté à la Chambre des communes le 16 juin 2016. Le rapport final contenait 19 recommandations et a demandé au gouvernement de déposer une réponse compréhensive à ce rapport.

Les faits saillants de certaines des recommandations comprennent;

ENREGISTREURS AUDIO ET VIDÉO DANS LES LOCOMOTIVES

Que Transports Canada élabore immédiatement des structures législatives et réglementaires pour rendre obligatoire l'utilisation d'enregistreurs audio et vidéo à bord des locomotives par les compagnies ferroviaires, et que des règles efficaces spécifient que l'utilisation des enregistrements est réservée exclusivement aux autorités gouvernementales compétentes pendant les enquêtes du Bureau de la sécurité des transports sur les accidents ou les enquêtes criminelles qui en découlent directement.

DISPOSITIFS DE COMMANDE À DISTANCE POUR LOCOMOTIVES

Que Transports Canada (1) effectue une étude comparative sur les règles en matière de manœuvres de locomotives commandées à distance au Canada et aux États-Unis; et (2) prenne des mesures visant l'harmonisation et l'adoption de règles régissant un plus grand nombre d'aspects relatifs aux manœuvres de locomotives commandées à distance, notamment le tonnage du train, la longueur des mouvements de commande à distance et les exigences de formation pour les utilisateurs de cette technologie.

FATIGUE DU PERSONNEL D'EXPLOITATION FERROVIAIRE

Que Transports Canada, en coopération avec les ministères fédéraux responsables de la santé et du travail, prennent des mesures immédiates par un groupe de travail chargé de proposer des options pour améliorer la gestion de la fatigue du personnel d'exploitation ferroviaire, notamment (sans s'y limiter) par : (1) l'amélioration des règles sur le temps de travail et de repos des systèmes de gestion de la sécurité; (2) l'exclusion des dispositions sur le temps de travail et de repos du processus de négociation collective; (3) l'instauration de lignes directrices ou d'un cadre de réglementation comme substitut à la gestion de la fatigue dans le SGS; (4) l'harmonisation des règles sur la fatigue avec les connaissances scientifiques. Le rapport du groupe de travail doit être déposé au Parlement d'ici le 1er janvier 2018.

Pour lire le rapport complet, visitez notre site Web. www.teamstersrail.ca

TCRC Union Feed

Nouvelles pour les membres et des notifications en temps réel envoyé directement à votre appareil mobile

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

1. Téléchargez l'application (disponible pour iPhone® et Android™)
2. Allez à www.tcrunionfeed.ca pour vous inscrire (Accès aux membres de la CFTC seulement vérifié lors de l'inscription)



TEAMSTERS CANADA RAIL CONFERENCE
CONFÉRENCE FERROVIAIRE DE TEAMSTERS CANADA

Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android, Google Play et le logo de Google Play sont des marques de commerce de Google Inc.

VERS LES APPLICATIONS MOBILES

CFTC LANCE UNE APPLICATION POUR FOURNIR AUX MEMBRES DES NOUVELLES ET DES NOTIFICATIONS SUR VOTRE APPAREIL MOBILE

L'application permettra aux utilisateurs enregistrés de recevoir des nouvelles à la minutes prêt et des notifications de leur Division, Comité général, Comité législatif provincial et du Bureau national livrés directement à leur appareil mobile.

L'application prend en charge les périphériques à la fois Apple® et Android™ et est disponible en téléchargement sur l'App Store et Google Play.

Il suffit de télécharger l'application et aller à

www.tcrunionfeed.ca

pour vous inscrire et commencer à recevoir des mises à jour.

L'inscription est limitée aux membres de la CFTC et votre adhésion sera vérifiée lors de l'inscription avant que l'accès soit accordé.

